

Éditorial

Une belle jeunesse!



Depuis mon dernier éditorial en juin 2022, bon nombre de festivités se sont déroulées sur le territoire vaudruzien permettant ainsi de mettre en valeur le dynamisme de la Commune dans des lieux bien adaptés pour des manifestations d'importance.

Plusieurs remises de maturités et de CFC couvrant un grand nombre de métiers et de formations spécifiques ont eu lieu à la salle de spectacles de Fontainemelon et à la Grange aux concerts de Cernier. Rien de plus beau que de voir ces jeunes gens dans des tenues de circonstance, voire de gala, heureuses et heureux de recevoir ce sésame tant convoité dans cette première formation pour la plupart, accompagnés de leur famille, tout aussi fière de cette réussite.

En tant que président de Commune, j'ai eu le plaisir d'intervenir lors de plusieurs manifestations en adaptant chaque discours à la formation concernée et en faisant passer, entre autres, le message suivant: «Gardez cette motivation qui est en vous et cette volonté de vous dépasser, voire de vous surpasser dans le métier que vous avez choisi. Elles vous feront avancer dans la vie en lui donnant un sens, une direction et une signification. Vous êtes notre futur: l'avenir que nous rêvons toutes et tous est entre vos mains et c'est là que vous allez pouvoir mettre à profit tout ce que vous avez appris durant ces années de formation». J'ai terminé mon intervention par cette citation du romancier Romain Gary: «Je sais que la vie vaut la peine d'être vécue, que le bonheur est accessible, qu'il suffit simplement de trouver sa vocation profonde et de se donner à ce que l'on aime avec un abandon total de soi».

À chaque fois, en ressortant de la salle au milieu de ce nombreux public et des récipiendaires, je me suis dit que nous avons de la chance d'avoir une belle jeunesse qui a la vie devant elle, mais qui doit en prendre soin!

Un merci tout particulier à vous, enseignants, formateurs, quel que soit votre domaine d'activité et à vous, parents et familles, qui les avez accompagnés tout au long de ces années d'études en leur donnant le soutien et les outils nécessaires pour accéder à cette reconnaissance professionnelle.

Jean-Claude Brechbühler,
président du Conseil communal

Séance d'information Éole-de-Ruz

La phase de consultation de la population sur le projet de plan d'affectation cantonal et de plan d'alignement cantonal du parc éolien «Éole-de-Ruz» est ouverte jusqu'au 31 octobre 2022.

Une séance d'information et de participation de la population, organisée par l'État de Neuchâtel en collaboration avec la Commune, aura lieu à la salle de spectacles de Fontainemelon le **mardi 18 octobre 2022 dès 18h00**.

Les documents d'information sont disponibles à l'adresse www.ne.ch/sat. Le solde des rapports et annexes sont consultables au service cantonal de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles remarques et questions sont attendues jusqu'au 31 octobre 2022 à l'adresse suivante: ConceptEolien@ne.ch ou service de l'aménagement du territoire, rue de Tivoli 5, 2000 Neuchâtel.



Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches jusqu'au 30 octobre 2022, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73.

Séance d'information Comble-Émine

Dans le cadre de la modification partielle du plan d'aménagement de Cernier, secteur «Comble-Émine», la Commune convie la population à une séance d'information, en présence de l'entreprise concernée par ce projet.

Celle-ci aura lieu le **mardi 25 octobre 2022 à 19h30**, dans les locaux d'HIFI FILTER SA, rue Comble-Émine 9 à Cernier.



(source: Urbaplan et SITN)

Où sortir à Val-de-Ruz?

Vous voulez sortir près de chez vous et ne savez pas quoi faire. LA solution: vous connecter sur le site internet communal www.val-de-ruz.ch.

Toutes les sociétés locales et associations régionales réalisant des manifestations publiques sur le territoire communal ont la possibilité d'y annoncer gratuitement leurs événements.

Pour davantage d'informations, l'administration sports-loisirs-culture renseigne au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Foire de Dombresson

La traditionnelle foire d'automne de Dombresson se déroulera le **vendredi 21 octobre 2022**. À cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront dans le village.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du chemin du Ruz Chasseran, de la rue Dombrice et de la rue des Oeuches sera interdit du jeudi 20 octobre à 22h30 au vendredi 21 octobre 2022 à 21h00. Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ce sympathique événement et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en octobre 2022:

Noces de diamant (60 ans)

- Challandes Simone et Eric, à Cernier;
- Stauffer Ruth et Léo, à Engollon.

Noces d'or (50 ans)

- Piemontesi Colette et François, à Savagnier;
- Rohner Arlette et José, à Coffrane.

90 ans

- Crausaz Irma, à Cernier;
- Laubscher Marianne, à Cernier;
- Mathez Bernard, à Cernier.

Encore un mois

L'exposition en plein air «Le paysage dans tous ses états» est visible encore jusqu'au 6 novembre 2022 sur le site d'Évologia.

Pour qui souhaite visiter ou revisiter le Val-de-Ruz à l'échelle 1:100, les derniers jours approchent. À Cernier, au nord du site d'Évologia, la météo automnale invite à déambuler les pieds dans l'herbe d'un panneau d'exposition à l'autre, entre les villages et les points forts de la commune.

Centrée sur l'évolution du paysage au fil du temps et sur le regard que nous y portons, l'exposition mise sur pied par le Parc régional Chasseral et la Commune présente des photographies réalisées dans le cadre de l'Observatoire photographique, imprimées en grand format sur panneaux en bois. Commentaires et réactions de toutes les générations enrichissent le propos.

«Le paysage dans tous ses états» est l'occasion de découvrir notre région autrement, en s'interrogeant sur le regard que nous posons sur elle.

Nouveaux habitants

La Commune a eu le plaisir d'organiser, le 24 septembre 2022, la réception des jeunes citoyens, des nouveaux habitants ainsi que des personnes naturalisées au refuge Le Boveret, à Chézard-Saint-Martin.

Au programme: accueil par le Conseil communal durant l'apéritif avec présentation, par dicastère, des projets en cours et des défis qui attendent Val-de-Ruz, torrée supervisée par le service forestier, repas et musique.

L'édition 2022 s'est déroulée en présence de plus de 60 convives. Les Autorités communales se sont réjouies de cette journée qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance en toute convivialité, malgré les nuages et malgré l'absence d'une trentaine de personnes inscrites, le seul regret des organisateurs.



Accès à la rue Ami-Girard

En septembre 2021, plus de 50 citoyens se sont inquiétés de l'accès de la rue Ami-Girard sur la route cantonale en localité à Chézard-Saint-Martin. La visibilité était en jeu. Ce problème a pu être résolu grâce à l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), propriétaire d'une haie, qui a accepté de l'élaguer de manière conséquente avec l'aide de l'État.

Le passage du trottoir traversant pour les véhicules a aussi fait l'objet d'une étude. Celle-ci conclut qu'il est totalement réglementaire. Il est rappelé que le rôle de ce trottoir est de laisser la priorité absolue aux piétons et d'éviter un engagement trop rapide des véhicules sur la route cantonale. Les modifications effectuées à la suite de la pétition sont ainsi terminées.



Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 2 éducateurs/animateurs (F/H), taux horaire, pour le collège de La Fontenelle à Cernier, pour le 17 octobre 2022;
- 1 concierge d'immeuble à l'heure (F/H), représentant un taux d'activité d'environ 10%, pour l'immeuble «Dessous-la-Vy 2» à Fenin, pour le 1^{er} décembre 2022;
- 1 auxiliaire en accueil parascolaire (F/H), à un taux d'activité proche de 50%, pour le 1^{er} janvier 2023.

Les dossiers de candidature complets, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats, peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'administration des ressources humaines au 032 886 56 31.

SwissSkills 2022

Du 7 au 11 septembre dernier, les SwissSkills ont eu lieu à Berne, avec un millier de jeunes et 150 métiers différents.

Les SwissSkills (ou «compétences suisses» en français) sont les championnats suisses des métiers d'apprentissage, lors desquels les meilleurs jeunes professionnels de tout le pays présentent leur savoir-faire.

Lors de cette édition, Daniel Filipe Carvalho Simões, de Cernier, a terminé au 6^e rang de la compétition des dessinateurs-constructeurs sur métal. Félicitations à lui.

Sondage du tracé RER

En phase d'études de projet pour la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, les CFF vont effectuer entre le **4 octobre et le 30 novembre prochain** (en fonction des conditions météorologiques) des sondages entre Cernier et Vilars. De ce fait, certains tronçons seront soumis à des perturbations comme des déviations ou du bruit.

Ces forages ont pour objectif de déterminer le tracé de la future ligne du RER.

Des forages au centre de Cernier seront réalisés sur le parking de l'Hôtel-de-Ville du **28 octobre au 17 novembre prochain**, des bâches phoniques seront mises en place afin d'atténuer le bruit.

Merci de vous conformer aux indications du chantier.

Énergie positive

La nécessité d'économiser l'énergie nous touche tous. Dans le cadre des mesures préconisées, les acteurs économiques ont un rôle important à jouer.



À partir d'octobre 2022, le Conseil communal demande aux entreprises et aux commerces avec enseignes, totems, vitrines, éclairages particuliers, de les éteindre au coeur de la nuit, excepté pendant les heures d'exploitation.

Les Autorités rappellent à cette occasion les dispositions du règlement de police de Val-de-Ruz (art. 4.4).

Pour les commerces ouverts 24h/24, le Conseil communal encourage la réduction de l'intensité lumineuse ou l'extinction d'une partie non essentielle de l'éclairage durant la tranche horaire nocturne.

Pour ce qui concerne l'éclairage privé extérieur, il serait souhaitable que ces sources lumineuses soient branchées sur des détecteurs de présence afin d'en diminuer la consommation électrique.

Afin de réussir à passer une saison hivernale sans coupure de courant, soyons tous solidaires et prenons les bonnes dispositions.